



REVUE DE PRESSE

Lundi 23 septembre 2019



Procès Mediator, PMA et encore les retraites

■ Aujourd'hui

Mediator: le procès-fleuve démarre. Six mois de débats pour l'un des plus grands scandales sanitaires français: le procès-fleuve du Mediator, un médicament des laboratoires Servier tenu pour responsable de centaines de morts et retiré du marché fin 2009, s'ouvre aujourd'hui à Paris. Ce procès pénal hors norme, qui verra comparaître jusqu'à fin avril 2020 le groupe pharmaceutique et l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), est très attendu, neuf ans après la révélation de l'affaire par la pneumologue brestoise Irène Frachon.

Tradition ou bizutage? Cette soirée d'octobre 2012 à Saint-Cyr Coëtquidan (Morbihan) devait transmettre aux nouveaux incorporés les «traditions» de cette prestigieuse école de formation des officiers de l'armée. Mais l'un d'eux, le sous-lieutenant Jallal Hami, âgé de 24 ans, s'est noyé dans un étang. Sept ans après, sept militaires et ex-militaire, dont un général, colonel au moment des faits, comparaissent à Rennes pour homicide involontaire.



■ Demain

La PMA pour toutes? Le projet de loi sur la bioéthique arrive demain à l'Assemblée nationale. Il promet des débats intenses sur la mesure d'extension du droit de procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes, mais aussi sur d'autres sujets complexes qui bousculent les lignes partisanes (Photo AFP)

Nouvelle mobilisation pour les retraites. La CGT, rejointe par Solidaires, la FSU, les organisations de jeunesse Unef et UNL et l'Unsa ferroviaire à Paris, appelle à la grève et la manifestation demain pour protester contre

le projet du gouvernement d'uniformiser les régimes de retraite en un système universel par points.

■ Mercredi

Ça chauffe pour les océans. Le nouveau rapport des experts climat du Giec, consacré aux océans et aux étendues glacées des pôles et des montagnes, est présenté à Monaco.

■ Jeudi

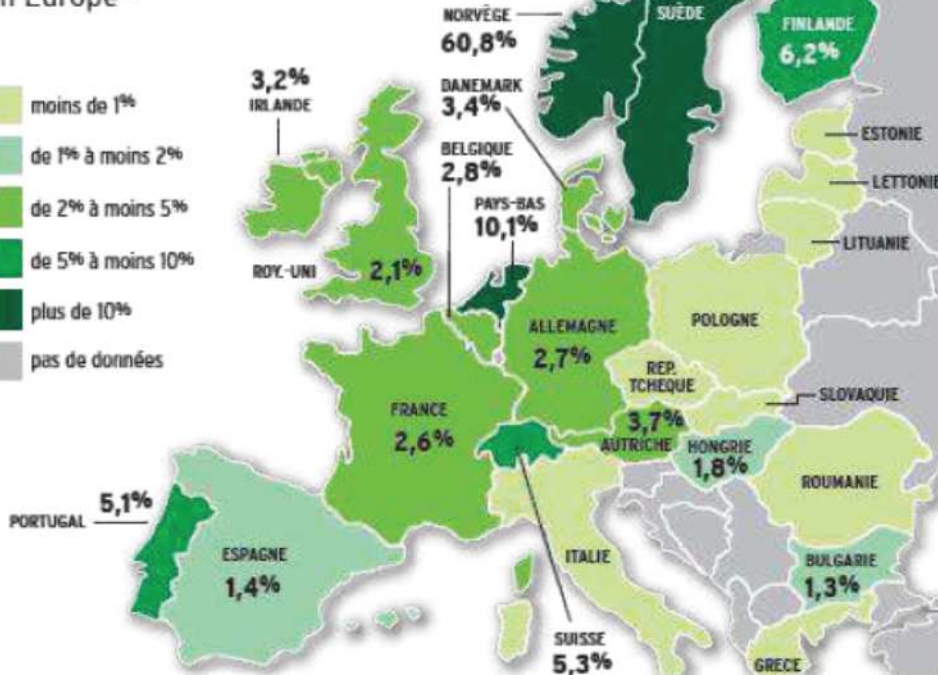
Opération déminage pour Macron. Le président lance la concertation sur la réforme des retraites à Rodez. L'objectif est de déminer cette initiative visant à fusionner les 42 régimes existants.

■ Vendredi

Un budget marqué par les séquelles des «gilets jaunes». Insister davantage sur le pouvoir d'achat, quitte à se préoccuper un peu moins des déficits: le projet de budget 2020 que présente vendredi le gouvernement pour 2020 est marqué par les conséquences du mouvement des «gilets jaunes».

Les ventes de voitures électriques s'accroissent en France

Part de marché des voitures électriques en Europe *



Les ventes de véhicules à batteries

(100% électriques et hybrides rechargeables)

ont atteint **28.911 unités** sur les six premiers mois de l'année 2019 (+46%), soit **2,5% des ventes de voitures neuves** (1,17 million) sur la même période. Le réseau des bornes de recharge s'améliore aussi avec 26.000 points de recharge accessibles au public, soit **1 pour 7 véhicules**.



Source : Statista - Les Echos. * Données basées sur les ventes du premier trimestre 2019. Voitures particulières uniquement. Véhicules hybrides rechargeables et à pile combustible inclus.

INFOGRAPHIE CL

Nersac

Une usine pilote et 200 emplois à la clé?

«Oui, le site de Grand Angoulême est pressenti», confirme le président de l'agglomération Jean-François Dauré. Comme révélé en fin de semaine dernière par le site internet *L'Usine nouvelle*, le territoire du Grand Angoulême est candidat pour accueillir l'installation d'une usine pilote de production de batteries pour véhicules. Avec à la clé, 150 à 200 emplois. Il s'agit là d'un projet de dimension européenne. La semaine dernière, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire en a présenté les contours, avec son homologue allemand Peter Altmaier, à l'occasion d'une conférence de presse. Pour le couple franco-allemand et pour l'Europe, «il s'agit de se doter de l'indépendance au niveau industriel», explique Jean-François Dauré. «C'est une volonté européenne d'être

autonome». Et de sortir de l'hégémonie asiatique dans le domaine de la fabrication et l'assemblage de batteries. Ce projet est ainsi surnommé celui de «l'Airbus des batteries», en référence au partenariat européen pour l'aéronautique. Lors de cette conférence de presse, Bruno Le Maire a annoncé que la Nouvelle-Aquitaine avait été retenue pour accueillir une usine pilote. On sait désormais de façon plus précise que le Grand Angoulême fait partie de la short-list. «On y travaille avec la Région depuis de longs mois», confie Jean-François Dauré. «Et l'on espère un résultat positif», ajoute le président du Grand Angoulême qui se veut très prudent sur ce dossier. Les élus devraient savoir dans les semaines à venir si le territoire est bel et bien retenu pour accueillir cette usine. Qui

pourrait être adossée à celle de la Saft, à Nersac. Une entreprise décrite par Bruno Le Maire comme «un architecte» du projet franco-allemand, au même titre qu'Opel. Mais attention, le site de Nersac n'est pas le seul sur le coup. La Rochelle, avec son usine Solvay spécialisée dans la fabrication de produits de haute technologie serait aussi dans les petits papiers. «Je ne vois pas forcément ça comme de la concurrence, mais plus comme de la complémentarité», analyse Jean-François Dauré. Cela pourrait signifier que cette usine pilote serait composée de deux sites, à Nersac, et à La Rochelle, même si peu d'éléments ont fuité pour l'heure. Selon *L'Usine nouvelle*, la pose de la première pierre pourrait intervenir «avant la fin de l'année 2019», en présence des ministres

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a annoncé que la Région accueillerait cette usine pilote de production de batteries. Photo



AFP

de l'Économie français et allemand, pour un lancement dans les mois suivants. Une usine définitive sera ensuite construite en France en 2022 avant le lancement d'une seconde en Allemagne en 2024. Un projet chiffré à 1,2 milliard d'euros de subventions publiques et environ 4 milliards d'euros de financement privé.

Antoine BENEYTOU

Photo archive Majid Bouzzit



” La députée ne soutiendra pas Damien Bertrand. C’est sans doute la meilleure chose qui pouvait lui arriver.

Michel GOURINCHAS

Le maire de Cognac s’est invité dans le psychodrame LREM après l’investiture de Damien Bertrand pour les municipales, contestée par Sandra Marsaud. «Je ne voudrais pas être le candidat à qui elle apportera son soutien...»

La bonne action

La préfète donne l’exemple sur le gaspillage de l’eau



Les fleurs survivent mais la pelouse est grillée. Photo Quentin Petit

Régime sec. De la paille. La pelouse des jardins de la préfecture de la Charente à Angoulême est aussi sèche qu’un gant de crin. Marie Lajus, la préfète, donne l’exemple: si les arrosages des pelouses ne sont pas formellement interdits à Angoulême, ils sont déconseillés pour éviter le gaspillage de l’eau potable. Ce balcon ouvert sur la partie sud de la ville retrouvera des couleurs avec les premières pluies annonciatrices de l’automne.

■ La 1^{re} «Rando vintage de Grand Cognac» a réuni 110 amateurs de vélos de collection, ce week-end ■ Un succès malgré la pluie ■ L'événement devrait s'enraciner.

Les vieux vélos ont de l'avenir

Marc BALTZER
m.baltzer@charente.fr

Il paraît que ça porte bonheur. Samedi et surtout dimanche, la première randonnée cycliste «vintage» de Grand-Cognac a été baptisée copieusement à l'eau de pluie. Exactement ce que redoutait l'organisateur Stéphane Marsaudon, 57 ans, connu pour avoir fondé et porté jusque dans l'élite nationale le Team Charentes Triathlon. Un club qu'il a quitté en 2017 dans un climat tendu et dont la manifestation phare, le triathlon de Cognac, se serait télescopée avec la rando «vintage» fin août, obligeant Stéphane Marsaudon à décaler son idée de deux semaines (lire CL du 23 août). L'ironie du sort... Et une bonne leçon au passage.

Sourires à l'arrivée

«On ne le fera plus en septembre, le temps est trop changeant», soufflait-il hier soir en posant le pied après la soixantaine de kilomètres du grand parcours, où le peloton a pris une saucée. Comme celui des 30km, parti un peu plus tard en matinée. Seul le groupe touriste-



Les différents pelotons sont partis du Jardin public de Cognac pour traverser la ville et les lieux touristiques de la proche région. Photos C. B.

de samedi a été épargné par la météo. Pourtant, il n'y a eu que des sourires à l'arrivée et sur 120 inscrits, 110 ont finalement participé. Joli résultat. «Nous, on en est à la troisième édition et on essaie d'arriver à 100 personnes», compare Christian Daignan, vice-président du

club Vélo-rétro 87, qui organise la course rétro Marcel-Jourdes depuis 2017. Comme lui, la centaine de cyclistes-antiquaires s'est avantagée offert une balade qu'une course. C'était l'esprit, puisque l'Espace découverte en pays de Cognac, le musée du cognac et

des maisons de cognac (Otard, Martell...) avaient ouvert leurs portes. L'idée étant d'inscrire ce rendez-vous dans le calendrier des amateurs de vieux vélos, un public prompt à faire des kilomètres (et à consommer local) pour voir du pays tout en pédalant à l'ancienne.

Jean-Michel Garcia

“ Pour faire mieux, il faut le soleil



Avec son épouse Martine, il est venu de Gironde mais aurait fait pareil depuis l'autre bout de la France. Jean-Michel Garcia a roulé sa bosse dans une quarantaine de randos vintage, dont l'Eroica de Sienne (Italie), une référence, qu'il a terminée «treize fois». Cognac? «Ça va marcher», pronostique-t-il en gonflant les pneus de son CMI (un constructeur lyonnais) de 1974 «en alu donc assez rare». «Pour faire mieux, il faut le soleil mais la ville est belle et les petites routes aussi.»

Steve et Barbara Walter

“ Les caves sont fantastiques



Lui est un ancien professionnel de cyclo-cross reconverti dans le cyclo-tourisme rétro. Elle partage sa passion et l'accompagne partout. Steve et Barbara Walter, installés «fifty-fifty» en Angleterre et dans le Lot-et-Garonne, étaient curieux de revoir Cognac après y avoir joué les touristes voilà deux décennies. Verdict: «Magnifique», sourit le couple après la rando de samedi. «Les caves sont fantastiques», note Steve qui pense bien revenir l'an prochain avec son vélo «Emperor» de 1979.

Orlane Tarif

“ Essayer mon dernier vélo



Le charme de Cognac et des vignes, Orlane Tarif, 23 ans, s'en moque un peu. Et pour cause: elle est de Saintes et connaît déjà tout ça. Elle est venue «essayer mon dernier vélo, un demi-course Peugeot «Aubisque» de 1985», détaille la passionnée aux (déjà) trente vélos rétro. L'an prochain, elle pourrait tester son joyau, un Gitane pur course de l'équipe Campagnolo daté de 1978 et signé par les ex-pros Jacques Bossis, Cyril Guimard et Roland Berland. De quoi discuter des heures avec les autres passionnés, ce qui n'est pas le moindre intérêt de la rando.

En vue
«Meurtres à
Cognac» tourne
cette semaine



Olivier Sitruk jouera le premier rôle avec Eleonore Bernheim. Jean-Yves Lafesse incarnera le patron du Garage bar.

Après le téléfilm «Les mystères de Brouage», en tournage la semaine dernière en Grande-Champagne (lire CL de samedi), la série «Meurtres à...» va poser ses caméras à Cognac à partir de mercredi. Comme «Les mystères de Brouage», la série «Meurtres à...» est produite par France Télévisions et connaît un grand succès d'audience depuis 2013 (les épisodes les plus regardés ont réuni un peu moins de 5 millions de téléspectateurs). Si l'intrigue reste secrète, les principaux noms du casting ont fuité. Dans les rôles principaux, Olivier Sitruk («Quatre garçons plein d'avenir» au cinéma, «Alice Nevers», «Lanester», «Commissaire Magellan» à la télévision) donnera la réplique à Eleonore Bernheim («L'art du crime»). A noter que le Garage bar de la place du Canton doit servir de lieu de tournage les 31 septembre et 1^{er} octobre (et sera donc fermé). Dans le rôle du tavernier, on devrait voir Jean-Yves Lafesse, connu pour ses canulars télévisés.

CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place imasse de la Gasconnière et rue Jean-Jaransaud du 23 au 27 septembre; rue de la Paix du 23 septembre au 2 octobre; rue de Lurignan du 23 septembre au 4 octobre; rue du Pinier-du-Bocage du 23 septembre au 7 octobre.



Il y en avait du monde, vendredi au Castel, pour la dernière du spectacle de l'Arche. Accompagnée de Thomas et Hélène Masurel, de la Cie «Le Passage», la troupe de l'association d'aide aux personnes handicapées mentales a joué «Ne nous demandez pas la lune», sa dernière pièce originale. Un texte tout en justesse, onirique et poétique. Partir à la recherche de ses rêves peut conduire à l'impasse, mais on retrouve le bonheur quand on se retrouve soi-même... Voilà le beau message envoyé par ces acteurs amateurs, enthousiastes, heureux d'être sur scène, pour un moment où les différences n'existaient plus.

**L'Arche
était pleine**

Le week-end en images

Cousu de fil blanc

Pas de surprise samedi à la Salamandre: les deuxièmes puces couturières de la Griffe du chas ont trouvé leur public. De 10h à 18h, 36 stands débordant de matériel et d'articles réalisés par les adhérents ont intrigué les curieux. Fondée l'an dernier, la Griffe du chas compte une quarantaine d'adhérents qui se réunissent chaque jeudi soir à la maison de quartier du Champ-de-Foire, rue Sayous.



Photo M. B.

La marée Emmaüs

La plupart des manifestations ont attiré du monde mais la palme du week-end revient, de loin, à Emmaüs et à son grand déballage régional de dimanche à l'Espace 3000. À 10h, pour l'ouverture, deux files de 150m ont attendu sous les gouttes et le cap des 1.000 visiteurs a été franchi après une heure seulement. Il faut dire que 20 communautés du Grand Ouest avaient rapporté 400m³ d'objets de valeur, voire exceptionnels comme les livres du XVI^e siècle dénichés par les compagnons d'Angoulême. Mais ce sont les meubles, les instruments de musique et l'électroménager qui sont partis les premiers. Les bénéfices de l'opération iront aux actions d'Emmaüs international, présent dans 37 pays et quatre continents.



Photo C. B.



Photo M. B.

Sains et saufs

Cette fois, c'était la dernière de l'échappée game «Du poison à l'usine» proposé par la Ville dans l'ancienne usine hydraulique de l'impasse des Moulins, près du pont de Saint-Jacques. Toutes les places ont été réservées longtemps à l'avance pour les 8 séances du week-end. Outre l'attrait de l'énigme (un terroriste a empoisonné l'eau de la ville), une centaine de personnes ont eu le plaisir d'explorer un bâtiment désaffecté qui pompait naguère l'eau du fleuve au bénéfice des Cognacais et du négoce.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE... CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE...

LE NEYRAN - TABAC - PRESSE
14, rue du Portillon - JARNAC
05 45 81 32 94



Mardi 24 septembre
Magali vous accueille
dans son tabac-presse
et offrira le journal
aux 150 premiers clients

TABAC - PRESSE - LOTO
JEUX À GRATTER - CADEAUX

HORAIRE: lundi: 6h30 - 12h30
du mardi au samedi: 6h30 - 12h30 / 14h - 19h
dimanche: 6h30 - 12h30

avec le soutien de



Photo C. B.

Verallia, série limitée

C'est toujours pareil avec les visites Verallia des Journées du patrimoine: la jauge est petite et les places prisées. Samedi et dimanche, les 60 prévoyants de cette année ont goûté le privilège de visiter la verrerie de Châteaubernard, guidés par des salariés.

Un petit groupe a bravé la pluie samedi pour visiter l'abbaye de Châtre avec son propriétaire Guillaume de Jarnac. Au fil des ans, on connaît mieux l'histoire du site. Qui devait être important à juger par la taille du cimetière révélé par les fouilles de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Retenue au Loto du patrimoine cette année, l'abbaye devrait retrouver prochainement des vitraux et voir consolidé le mur du transept nord.

Châtre se dévoile



Photo CL

Cherves-Richemont

Tété l'enchanteur

livre un show costaud



Un vrai moment de partage qui s'est achevé au milieu du public.

Photo G. B.

Une petite affluence pour le premier spectacle de la saison mais inversement proportionnelle au bonheur délivré par Tété vendredi soir à la salle de l'Abaca de Cherves-Richemont. À la guitare, accompagné d'un compère à la basse pour seul acolyte, l'auteur du tube *À la faveur de l'automne* a offert un

résumé chargé de bonnes vibrations aux 150 spectateurs présents

Un vrai moment de partage, entre rythme, douceur et humour, au son des titres de *Faithful*, un très joli dernier album. Et qui s'est conclu dans l'esprit avec un ultime morceau en solo de Tété au beau milieu du public.

Châteauneuf aura ses panneaux solaires



La Fête du développement durable a repris ses droits après deux ans d'interruption, samedi. Avec quelques annonces.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Abandonnée après 2016 à la suite de la fusion des intercommunalités, la Fête du développement durable de Grand-Cognac (l'ancienne collectivité) a ressuscité samedi au Bain-des-dames de Châteauneuf.

«On voudrait en faire un rendez-vous annuel avec les habitants de l'agglomération», annonce Pascale Belle, vice-présidente de Grand-Cognac chargée du développement durable et de la participation citoyenne. Car l'Agglo a des ambitions en la matière, notamment celle d'élaborer un «plan climat énergie», dont la rédaction a débuté l'an dernier avec pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La reprise a été douce, samedi, puisque la foule ne s'est pas déplacée en nombre dans la guérite où plusieurs partenaires avaient installé leurs stands, ni sous le tivoli dédié aux conférences.

Mais les visiteurs qui ont fait l'effort ont eu de quoi débattre et réfléchir, à l'échelle régionale (le changement climatique et son influence sur le vignoble ont fait



Le public a trouvé une foule de renseignements sur les manières de consommer moins.

Photo M. B.

”
**L'équivalent
de la consommation
électrique d'une ville
de 6.000 habitants,
sans le chauffage
et l'eau chaude.**

l'objet d'une conférence) et locale. Concernant Châteauneuf, le point a été fait sur le projet de reconversion de l'ancienne décharge municipale de la Perdrix-Rouge, fermée en 1995 et que Calitom s'est engagée à réhabiliter. Elle deviendra un champ photovoltaïque (lire CL du 13 mars 2018). Plus

grand qu'imaginé au départ puisqu'aux 2 hectares de l'ancienne décharge s'ajouteront 8 hectares de la carrière Garandeau voisine, grâce à des accords conclus fin 2018.

Une fois recouverte de panneaux, la surface délivrera «l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 6.000 habitants, sans le chauffage et l'eau chaude», calcule Julien Mary, responsable de la société à capitaux publics Sergies, elle-même actionnaire de la SAS Sol'R Charente (dont Calitom fait aussi partie).

Ce sera alors la fin d'une «vieille verrue», comme l'appelle le maire de Châteauneuf Jean-Louis Lévesque. La livraison est annoncée en 2023.

D'ici là, la Fête du développement durable aura le temps de se réancrer dans les habitudes.



La décharge a été fermée en 1995 et contient 60.000m³ de déchets variés.

Repro CL

Au fil du conte et «Mémoire d'école» à la médiathèque



Nolwenn Pingaud et Chantal Bellicaud présentent le programme de la médiathèque.

Au fil du conte, créé à l'initiative du service départemental de la lecture, est devenu un incontournable de l'agenda culturel de la médiathèque.

Cette année, la manifestation se déroulera vendredi 27 septembre à 20h30 à la chapelle de l'Institut de formation de Richemont (ex Ireo). Alberto Garcia Sanchez présentera son spectacle *Elle et mon genre* qui parle de la réalité que subissent les femmes dans notre société. Sujet d'actualité traité en décalé à travers des contes sur les thèmes de la maternité, de la violence, du complexe mode-beauté... Des portraits qui, avec leur tendresse, leurs blessures et leur gloire font face à l'injustice et à ses contradictions (pour tout public à partir de 14 ans, places limitées à 80 personnes). Dans ce même cadre, Julien Taubert présentera *Petit bonhomme* qui n'est pas plus grand

que le pouce. Il ne possède rien et il est heureux. Un jour, son cœur se laisse envoûter par une image de papier... Un conte pour les scolaires à partir de 7 ans qui sera narré à la salle des fêtes le jeudi 3 octobre.

À la médiathèque, du 24 septembre au 12 octobre, «Mémoire d'école» est une exposition consacrée à l'école, réalisée avec du mobilier et du matériel pédagogique d'autrefois dont du matériel (valises pédagogiques) du musée départemental de l'école publique de Vergné (17).

Vendredi 4 octobre à 20h30, une causerie de Pierre Chassagne aura pour thème «Une vie d'instituteur à Cherves-Richemont dans les années 60-70». Enfin, samedi 5 octobre à 10h sur réservation, la dictée de Patricia Gay sera proposée aux amateurs de 10 à 110 ans.

Inscriptions et réservations au 05 45 83 70 40.

Les jeunes de la rue à l'ONU



Des centaines de jeunes délégués de cinq continents ont participé samedi à un sommet sur le climat à l'ONU à New York, où une soixantaine de dirigeants mondiaux sont attendus aujourd'hui pour redonner de la vie à l'accord de Paris de 2015. Ces deux rendez-vous climat de samedi et lundi se tiennent dans l'ombre des manifestations massives de vendredi dans plus de 160 pays, pour une grève de l'école coordonnée mondiale et qui a rassemblé peut-être quatre millions de personnes dans les rues, une première dans l'histoire du militantisme écologique. Une autre grève mondiale géante est organisée vendredi prochain. Les quelque 500 jeunes participants du sommet de samedi étaient des directeurs d'associations, des leaders étudiants, des journalistes citoyens ou des créateurs d'entreprises vertes. En costumes, en habits traditionnels ou en vêtements de tous les jours, ils ont toute la journée répété la même antienne à l'adresse des dirigeants mondiaux : agissez car nous

sommes les plus menacés. «Le climat et la crise écologique sont la crise politique de notre époque», a lancé Bruno Rodriguez, éloquent leader étudiant argentin, dans un furieux discours en ouverture. «On entend souvent que notre génération devra résoudre les problèmes créés par les dirigeants actuels, mais nous n'attendons pas passivement de devenir cet avenir, a-t-il dit. Le temps est venu que nous soyons leaders». «Les jeunes ne pourront pas être arrêtés», a dit la Suédoise Greta Thunberg, 16 ans, idole de ce mouvement sans chefs des «Fridays for Future». L'obsession des jeunes était de transformer en propositions concrètes les slogans scandés dans toutes

les langues les vendredis. «On est là pour les représenter», a dit le Français Sacha Ghnassia, 18 ans, en terminale à Tel Aviv, où il anime une association écologiste. Son billet d'avion et son hôtel ont été payés comme des centaines d'autres par l'ONU.

■ **Tous les dirigeants dans le même sac.** «Pour moi la prochaine étape c'est de taxer la viande», dit-il par exemple. Il est végétarien depuis quatre ans. Comme beaucoup, il met tous les dirigeants passés et actuels dans le même sac. «C'est facile de dire que le problème c'est Macron, Bolsonaro ou Trump, ça fait vingt ans que tous les présidents étaient au courant et n'ont rien fait.» Maria Barcasnegras, 20 ans, étudiante

colombienne qui blogue sur la pollution du fleuve de sa ville, Baranquilla, est, elle, plus virulente contre son président, Ivan Duque, qui participe aujourd'hui à une réunion spéciale Amazonie avec Emmanuel Macron. «Il se fiche de l'Amazonie», lâche Maria. Les échanges, dans la salle du sommet, sont restés polis, à l'exception d'une question par une jeune reprochant à un représentant de Microsoft ses partenariats avec des entreprises du secteur pétrolier. Pour tous, c'était «formidable d'être invités et d'aider les décideurs.»

■ Des centaines de jeunes délégués de cinq continents ont participé samedi au premier sommet de la jeunesse pour le climat organisé par l'ONU
■ Les dirigeants mondiaux prennent le relais aujourd'hui ■ Objectif : redonner de la vie à l'accord de Paris de 2015.



«Le temps est venu que nous soyons leaders», ont lancé les jeunes au premier sommet de la jeunesse pour le climat organisé samedi par l'ONU à New York. Photos AFP

La marche pour le climat dérape à Paris

Tensions, violences et gaz lacrymogène : les débordements de «black blocs» ont perturbé la marche du climat, samedi à Paris. La «convergence des luttes» entre «gilets jaunes» et «écologistes» en a souffert.



Quelques 15.000 personnes ont marché pour le climat samedi à Paris mais cette manifestation a été parasitée par des violences. Photo AFP

Quelque 15.000 personnes ont marché pour le climat samedi à Paris mais cette manifestation a été parasitée par des violences : des black blocs se sont mêlés au cortège dès son départ et des incidents ont éclaté avec les forces de l'ordre. Vitres cassées, banque dégradée, barricades de fortune incendiées... des violences ont éclaté dès le début de la marche vers 14h30. Quelque 1.000 manifestants «radicaux» y ont été signalés par la préfecture de police (PP), alors qu'un nouvel acte de la mobilisation des «gilets jaunes» avait également lieu samedi à Paris. Après un moment de confusion dû aux violences, qui ont fait refluer des centaines de manifestants vers le point de départ, le Jardin du Luxembourg, le cortège est finalement arrivé dans le quartier de Bercy, où il s'est peu à peu dispersé. Là, des militants écologistes ont bloqué le pont de Tolbiac et la passerelle piétonne Simone de Beauvoir, en y déployant des banderoles. Sur l'une d'elles,

on pouvait lire, en anglais, «Macron, pollueur de la Terre». «A cinq jours des débats sur le projet de loi de finances à l'Assemblée nationale, nous sommes #SurLePont pour exiger des moyens à la hauteur de l'urgence climatique», a tweeté l'ONG

»
Exiger des moyens à la hauteur de l'urgence climatique.

ANV-COP21. «La préfecture a tout fait pour entraver le droit de manifester», a ensuite accusé Greenpeace. Selon une journaliste de l'AFP, les forces de l'ordre ont fait usage sur le boulevard Saint-Michel de lanceurs de balle de défense (LBD), arme controversée responsable de nombreuses blessures lors de précédentes manifestations des «gilets jaunes».

Les appels s'étaient multipliés pour une «convergence des luttes» entre «gilets jaunes» et militants pro-climat. Pour la première fois, pour cet acte 45 des «gilets jaunes», la plupart des manifestations se revendiquant de ce mouvement social né le 17 novembre 2018 ne portaient pas leur chasuble fluo, jusque-là incontournable dans leurs cortèges. D'autres marches ont eu lieu en France, en général dans le calme. Au total, les ONG ont revendiqué plus de 150.000 manifestants dans toute la France. Cent cinquante-huit personnes au total ont été placées en garde à vue en marge des violences qui ont émaillé le 45^e samedi de mobilisation des «gilets jaunes» et la «marche pour le climat» dans la capitale, a fait savoir, hier, le parquet. Le défilé dans Paris contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement, à l'appel du seul syndicat Force ouvrière a rassemblé samedi, lui, de 6.000 à 15.000 personnes, selon la police et les organisateurs.



Photo AFP

La déception

Les pompiers refroidis par Castaner

Les pompiers n'ont pas caché leur déception samedi face à «l'absence de réponses concrètes» du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner et en ont appelé à Emmanuel Macron pour réformer un système de secours «à bout de souffle», quelques heures après la fin du congrès national de Vannes, le 126^e de la profession, clôturé par Christophe Castaner. Si ce dernier «a partagé [leur] constat», les pompiers ont été «décus» qu'il n'apporte guère d'«annonces concrètes en réponse à des attentes vieilles de plus de quinze ans», souligne la FNSPF qui représente les 247.000 sapeurs-pompiers de France. Parmi ces revendications, l'instauration d'un numéro unique d'appel d'urgence 112, qui regroupe les numéros actuels 15 (samu), 17 (police) et 18 (pompiers), avec des centres d'appels départementaux communs ainsi que le numéro 116 117 pour les services médicaux non urgents.

L'avis

La PMA pas sans risques pour l'épanouissement de l'enfant

L'Académie nationale de médecine estime que «la conception délibérée d'un enfant privé de père» n'est «pas sans risques» pour son «développement psychologique» et son «épanouissement», dans un avis officiel sur l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires. Dans ce rapport rendu public samedi, l'Académie affirme que son objet n'est pas de «donner un avis» sur une «mesure sociétale», mais «estime de son devoir de soulever un certain nombre de réserves liées à de possibles conséquences médicales». Cet avis sur la loi de bioéthique, dont l'ouverture de la PMA est la mesure la plus symbolique, a été adopté en séance par l'Académie mardi 17 septembre, par 69 voix pour, 11 contre et 5 abstentions. Son rapporteur est l'ancien ministre de la Santé Jean-François Mattel. L'Académie «reconnait la légitimité du désir de maternité chez toute femme quelle que soit sa situation», mais juge qu'«il faut aussi au titre de la même égalité des droits tenir compte du droit de tout enfant à avoir un père et une mère dans la mesure du possible». Le projet de loi de bioéthique est débattu à partir de demain à l'Assemblée.



Photo AFP

Le chiffre

10 ans. Les anciens Premiers ministres, qui pouvaient bénéficier à vie d'un secrétaire particulier, n'y auront plus droit que pendant dix ans, et jusqu'à leurs 67 ans, selon un décret paru hier au Journal officiel. Ils conservent toutefois la possibilité de bénéficier «sans limitation de durée» d'un véhicule avec chauffeur. Onze anciens chefs de gouvernement - décompte excluant Jacques Chirac, qui a également été président de la République - sont potentiellement concernés par ce décret qui concrétise en partie un souhait d'Édouard Philippe. Il avait indiqué en février vouloir revoir cette «tradition».

L'annonce

Un forfait de soins post-cancer bientôt remboursé par la Sécu

La ministre de la Santé Agnès Buzyn a annoncé hier la création prochaine d'un forfait de soins remboursé par la Sécurité sociale pour l'accompagnement des patients après un cancer, comprenant un suivi psychologique, diététique et de l'activité physique. «La Sécurité sociale va prendre en charge le coût du parcours de soins après un cancer», a assuré la ministre sur le plateau du «Grand Jury» (RTL-LCI-Le Figaro), rappelant ses anciennes fonctions de présidente de l'Institut national du cancer. Cette mesure, inscrite dans le projet de budget 2020 de la Sécu qui sera présenté le 30 septembre, visera «la prise en charge des personnes qui sont à distance de leur cancer». «On sait combien c'est important pour éviter les rechutes», a ajouté Agnès Buzyn. Interrogée sur le coût d'un tel forfait, elle a refusé de répondre. De même qu'aux questions sur le chiffre exact du déficit prévu de la Sécurité sociale après une série d'annonces du gouvernement sur les urgences, les Ehpad, le paiement des pensions alimentaires, etc.



Photo AFP

Cet après-midi



Nuageux

Le ciel est souvent nuageux et de petites pluies abordent la région par le Nord-Ouest en fin d'après-midi avant de se généraliser la nuit suivante.

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 23°	14° 23°	12° 22°	11° 22°

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 21°	13° 21°	12° 20°	11° 20°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
16° 23°	15° 24°	14° 24°	14° 23°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 23°	14° 24°	12° 24°	13° 23°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 23°	13° 23°	11° 23°	12° 22°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 23°	13° 24°	12° 24°	12° 23°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	15°	19°
Cognac	16°	22°

Xylella fastidiosa, le péril qui s'installe

Cette bactérie connue pour ravager les oliviers dans les Pouilles, au sud de l'Italie, est maintenant chez elle sur le territoire français. L'une de ses sous-espèces s'attaque à la vigne



À Menton, dans les Alpes-Maritimes, un olivier d'ornement victime de la maladie a été arraché pour éviter la propagation. PHOTO AFP

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Xylella fastidiosa. Il va falloir s'habituer à ces sept syllabes qui désignent un péril pris très au sérieux par le ministère de l'Agriculture, les oléiculteurs – qui cultivent les oliviers – et les scientifiques. Malheureusement, cette bactérie pourrait à l'avenir abîmer le sommeil d'autres catégories professionnelles, à commencer par celle des viticulteurs.

« On redoute surtout les conséquences des infestations sur l'olivier et sur la vigne. Mais tous les ligneux sont peu ou prou concernés : les agrumes, des plantes ornementales comme le laurier-rose et certaines cultures fruitières. En revanche, les céréales ne sont pas classées à risque », expose Christian Lannou, le chef du département Santé des plantes et environnement à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), en région parisienne.

Xylella fastidiosa est une tueuse qui a déjà fait des ravages dans la

province des Pouilles. Détectée en octobre 2013 dans le talon de la botte italienne, elle y a anéanti des dizaines de milliers d'hectares d'oliviers, la cible favorite de sa sous-espèce, pauca. Transportée par un insecte qui l'introduit dans le xylème (les vaisseaux du bois), elle y bloque la circulation. Ce qui provoque le dépérissement irrémédiable du végétal : les feuilles se tachent de brûlures, les rameaux se racornissent. L'arbre finit par mourir, faute de traitement curatif.

À Antibes et à Menton

Connue depuis des décennies pour avoir infecté la vigne en Californie ou les agrumes au Brésil, xylella fastidiosa est, semble-t-il, partie à l'assaut du Vieux Continent. Elle a été signalée en Corse dès juillet 2015, puis aux Baléares en octobre de la même année. Les amandiers, les oliviers et les cerisiers ont commencé à y porter les stigmates de cette lèpre avant que la maladie ne se propage du côté d'Alicante, en Espagne continentale. On l'a également entrevue en Allemagne et au Portugal.

Dans l'Hexagone, des foyers avaient été identifiés dans 19 communes méditerranéennes, jamais sur des oliviers. Mais le 6 septembre, le ministère de l'Agriculture a annoncé la fin du miracle. Deux oliviers d'ornement ont été touchés, l'un à Menton, l'autre à Antibes dans les Alpes-Maritimes.

Où demain ? C'est la question angoissante qui se pose aux oléiculteurs français. Car le seul moyen d'endiguer la progression consiste à arracher les arbres atteints et ceux qui les entourent dans un rayon de cent mètres. Vive ment combattue par certains pro-

ducteurs dans les Pouilles, cette mesure prophylactique a été inégalement appliquée. Ce qui a contribué à la dispersion rapide de la bactérie. Il y a trois semaines, la Cour de justice de l'Union européenne a donné raison à la Commission de Bruxelles qui accuse l'Italie de défaillance dans la lutte contre le fléau.

« Le risque de propagation est très difficile à estimer. Il est tributaire de trois critères principaux. La survie de la bactérie elle-même, l'existence d'un insecte vecteur et les conditions écologiques qui prédominent à l'endroit considéré. La

DANS LE VIGNOBLE

« La bactérie est un facteur d'inquiétude dans le vignoble », confirme Bernard Farges, le président du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB). La maladie de Pierce, provoquée par une sous-espèce de xylella fastidiosa, a occasionné par le passé de sérieux dégâts sur le vignoble californien. « Il existe peu de moyens de les limiter. Les modalités d'arrachage et de mise en quarantaine peuvent

être dévastatrices », ajoute Bernard Farges.

Celui-ci espère que les GDON, les Groupements de défense contre les organismes nuisibles de la vigne, seront des outils efficaces pour ajuster la riposte, si d'aventure xylella débarque dans nos contrées. Ils ont démontré leur compétence pour la prévention et le traitement de la flavescence dorée, un autre fléau pour la vigne.

bactérie est, par exemple, sensible au froid », indique Christian Lannou. Mais le chercheur de l'Inra précise que le climat français n'est nullement un obstacle rédhibitoire pour xylella fastidiosa.

Une maladie dormante

C'est très fâcheux car la bactérie est potentiellement mortelle pour plus de 200 espèces végétales dans le monde, comme le rappelle le ministère. Avec d'énormes dégâts économiques à la clé. La crainte a saisi l'Espagne, qui s'enorgueillit de posséder 25 % de la population mondiale d'oliviers et d'abonder plus de 60 % de la production d'huile d'olive de l'Union européenne.

Le pire n'est cependant pas sûr. La maladie peut être dormante pendant longtemps avant de flamber. Les scientifiques ont ainsi constaté que la bactérie était présente depuis plus de trente ans en Corse alors qu'ils pensaient, en 2015, qu'elle venait d'y débarquer. Suivant sa lignée, xylella fastidiosa peut être armée de pouvoirs pathogènes très variables.

« Tous les ligneux sont concernés : les agrumes, des plantes comme le laurier-rose et certaines cultures fruitières »

En outre, la bactérie compte six sous-espèces qui ne ciblent pas les mêmes végétaux. Pauca épargne la vigne. Multiplex, la sous-espèce repérée en Corse, n'attaque pas les oliviers. « En Californie, la maladie de Pierce, qui a fait de gros dégâts sur la vigne, a été causée par la sous-espèce fastidiosa. Elle a été identifiée aux Baléares. Il faut de toute façon se préparer à l'arrivée de n'importe quelle souche. Il serait irresponsable de ne pas anticiper », ajoute Christian Lannou.

Les insectes dans le viseur

Comme pour d'autres maladies importées par la grâce des échanges transcontinentaux – le chancre coloré du platane qui dévaste les berges du canal du Midi, par exemple –, xylella fastidiosa fait l'objet de travaux scientifiques intenses. Ils portent sur la bactérie, mais aussi sur les insectes qui la transportent auprès des végétaux cibles.

Une cinquantaine de vecteurs ont ainsi été identifiés en France métropolitaine, onze en Corse. « Pour l'Hexagone, le plus efficace est une petite cicadelle (un insecte suceur de sève, NDLR) qui se nourrit sur de nombreuses plantes », précise-t-on à l'Inra. Connaître la liste des hôtes de la bactérie est un moyen précieux pour la combattre. « Développer une prophylaxie correcte avant même l'arrivée de la maladie est fondamental. Si on réagit alors qu'elle est déjà installée, on est obligé d'avoir recours aux pesticides, ce qui pose d'autres problèmes », argumente Christian Lannou.

INDISCRÉTION

La BA 709 de Cognac va louer un drone à 1 euro aux États-Unis

Au mois de novembre 2018, un drone Reaper de l'armée française s'écrasait à Niamey, au Niger. C'est là que sont déployés une partie des avions sans pilote de la base aérienne 709 de Cognac. On apprend grâce au site spécialisé « Le Mamouth » que le constructeur américain serait prêt à louer un nouvel appareil à la France pour 1 euro. Un vrai geste commercial quand on sait que chaque exemplaire vaut entre 13 et 16 millions d'euros...



PHOTOARCHIVES AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

4,2

C'est, en millimètres, la quantité de pluie tombée samedi dans le Cognaçais en deux heures. Voilà qui devrait apporter un peu d'eau dans la vigne. En effet, la semaine dernière, le dernier bulletin de maturation pointait les besoins hydriques des végétaux juste avant les vendanges : « Les effets de la sécheresse se manifestent de plus en plus : jaunissement des feuilles de la base, feuillage en berne... », notaient les spécialistes. Pour la petite histoire, l'arrivée des précipitations, samedi, a été assez brutale : la température est passée de 28,9° à 23,9°.

Pourquoi la coopération Angoulême-Bordeaux va profiter à Cognac

Angoulême et Bordeaux nouent des liens plus étroits. Cognac et le Cognaçais entrent dans la boucle...

1 Autout début, l'amitié Bonnefont-Juppé

Xavier Bonnefont, élu maire d'Angoulême en 2014, a toujours apprécié Alain Juppé, son « mentor » en politique... La proximité des deux hommes a contribué à la mise en place d'un véritable rapprochement entre Angoulême et Bordeaux, dès 2015. « Il ne s'agit pas de signer une charte d'amitié [...]. Ça, c'est très facile et ça existe déjà. Nous sommes là pour définir des pistes de coopération entre nos deux collectivités sur une grande variété de sujets : le tourisme et la culture, l'université et l'économie, le social », avait d'ailleurs déclaré Alain Juppé.

2 Des actions très concrètes entre les deux villes

Pas d'incantation. La coopération fut réelle, avec des actions très concrètes : promotion des événements culturels angoumoisins à Bordeaux ; participation croisée à des salons professionnels, appel d'offres commun pour l'aménagement de l'ilot du Port, en Charente, et de l'ilot Armagnac, en Gironde.

3 Aujourd'hui, un partenariat renouvelé et élargi

Juppé, nommé au Conseil constitutionnel, a quitté le palais Rohan.

L'exécutif bordelais a changé. Xavier Bonnefont a souhaité garder d'aussi bonnes relations avec le nouveau maire de Bordeaux, Nicolas Florian. Il a également voulu nouer des liens forts avec Bordeaux Métropole en associant – et c'est une nouveauté – ses collègues élus de Grand-Angoulême, de Cognac et de Grand-Cognac. Mercredi dernier à l'hôtel de ville de la cité des Valois, les responsables des six collectivités ont déjeuné ensemble et ont signé une « lettre d'intention » (lire notre édition du 19 septembre).

4 Quand la vigne et le vin fédèrent les territoires

Cette lettre souligne un « axe fort de développement » : le vin et la vigne. Et c'est ici que Cognac et le Cognaçais sont gagnants ! « C'est bien simple, à l'étranger, on ne connaît de la France que Paris, Bordeaux et Cognac », a dit Patrick Bobet, le président de Bordeaux Métropole. « À plusieurs, on est plus fort. La recherche coûte cher. Additionnons nos moyens et nos compétences. Ce qui bénéficie au vignoble bordelais profite à celui du cognac et inversement », a ajouté Jérôme Sourisseau. Le président de Grand-Cognac a ajouté que les deux bassins viticoles devaient avancer conjointement



La vigne et le vin : axe fort de la « lettre d'intention » signée par les Girondins et Charentais la semaine dernière. PH. A. LACAUD

vers des pratiques plus « respectueuses de l'environnement ».

5 Undossier urgent : la desserte ferroviaire

De son côté, Michel Gourinchas a sensibilisé les Girondins à un autre combat : la bataille du rail. Le maire de Cognac a plaidé pour la reprise de la ligne de fret ferroviaire Cognac-Bordeaux, récemment « gelée » par Naviland-Cargo. Il a aussi parlé de la desserte des gares de Charente. Les élus présents ont convenu qu'il fallait améliorer la liaison matinale à grande vitesse Angoulême-Bordeaux. « Lorsque le président de Bordeaux Métropole ou le maire de Bordeaux dit qu'il y a ici un souci, ça renforce nos demandes », a déclaré Xavier Bonnefont. **Olivier Sarazin**

Les chasseurs invités à trier leurs cartouches



Sept déchetteries du département sont équipées de bacs de récupération des cartouches usagées : Ruffec, Roumazières-sur-Loubert, Puyréaux, La Rochefoucauld, Jarnac, Barbezieux-Saint-Hilaire et Montmoreau-Saint-Cybard. Pour cela des sacs seront distribués à toutes les associations qui les mettront à disposition de leurs chasseurs. PH « SO »



Les premières caméras vont être installées en septembre place François-I^{er}. Ensuite, le périmètre de sécurité des festivals (qui correspond au centre historique) sera équipé petit à petit d'ici 2021. PHOTO ILLUSTRATION I.L.G.



LE PIÉTON

Se demande-t-on si les caméras de surveillance à Cognac, visiblement plus personne. Quand on demande à la mairie si les installations de vidéo-protection annoncées pour septembre vont bien se concrétiser, on répond qu'on ne sait pas, car le dossier était suivi par Jonathan Muñoz. Lequel a démissionné de son poste de directeur de cabinet pour se lancer dans la campagne municipale et succéder à Michel Gourinchas. Vraiment irremplaçable...

AGENDA

AUJOURD'HUI

Exposition. De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, peintures de Charles Réchou, alias Belloc, chez Meukow, 26 rue Pascal Combeau.

Ciné-débat. À 19 h 30, diffusion du film « Les Agronotes », au théâtre de l'Avant-Scène, suivi d'échanges sur le thème « Et si on préservait les terres agricoles sur notre territoire ? », avec la réalisatrice Honorine Périno et des membres d'InPACT et de Terre de liens. Tél. 06 52 96 59 95.

« **Drôles de drôles** ». De 14 h à 18 h, exposition d'une centaine de pièces évoquant l'enfance dans le Cognac, entre 1900 et 1960, au Musée d'art et d'histoire.

Balade à pied ou à vélo. 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Mermet. Tél. 05 45 82 46 24. Départ de la boucle 24 de Charente vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

UTILE

« **Sud Ouest** » rédaction. 9, place François-I^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr Tél. 05 45 36 62 80. Fax. 05 45 36 62 89.

« **Sud Ouest** » publicité. Tél. 05 45 36 62 85. Fax. 05 45 36 62 89.

« **Sud Ouest** » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : service.client@sudouest.fr

Police municipale. Tél. 05 45 82 38 48.

Encombrants. Tél. 05 45 82 34 01.

Voirie. Tél. 05 45 82 43 77.

Bibliothèque. 10, rue du Minage. Fermée le lundi et le dimanche. Tél. 05 45 36 19 50.

Pour ou contre la vidéo-protection ?

POLITIQUE Les premières caméras arrivent bientôt. Nous avons demandé à sept futurs probables candidats à l'élection municipale ce qu'ils pensent du dispositif voulu par le maire

MUNICIPALES 2020

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

C'est imminent. Dans les prochaines semaines, la municipalité compte installer la toute première caméra de vidéo-protection (ou vidéosurveillance). Elle sera fixée place François-I^{er}. Mais d'autres devraient germer : le maire souhaite que la ville soit équipée de 15 à 18 caméras d'ici 2021. L'investissement est progressif : 72 000 euros en 2019, 118 000 euros en 2020 et 110 000 en 2021. Soit un coût total de 300 000 euros (auxquels il faudra ajouter 5 000 euros par an de frais d'entretien).

Bien entendu, cette décision reste modifiable, en fonction des désirs du nouveau maire qui sera élu en mars 2020. Alors justement, « Sud Ouest » a demandé aux candidats (ou probables compétiteurs) quel avis ils ont du procédé.

Morgan Berger (divers droite)

« Dans la version de Michel Gourinchas, la somme est un peu excessive : je ne vois pas d'urgence à dépenser 300 000 euros. La vidéo-protection, oui, uniquement si elle est accompagnée d'une présence humaine. Il faut être vigilant pour avoir toujours les effectifs de police adéquats. Et à Nice, ville la plus surveillée de France et en temps réel, cela n'a pas empêché un attentat.

Le risque est aussi de déplacer la délinquance ailleurs. Il faut donc mener une expérimentation, quitte à désinstaller les caméras si le bilan n'est pas bon. »

Damien Bertrand (LREM)

« Dans notre groupe, les avis sont partagés. Nous ne sommes ni pour ni contre, le pragmatisme l'emporte. Il faut respecter les libertés publiques, cela semble être le cas. Les caméras peuvent aider à résoudre des affaires et faire baisser l'incivilité. Mais cela coûte très cher. Nous sommes donc favorables à une évaluation sous un an pour adapter le dispositif dans le futur. »

Pascaline Brisset (centristes)

« Sur le principe, je n'y suis pas hostile, même si je suis un peu hostile sur l'efficacité. Il faut voir si l'implantation est vraiment cohérente. La surveillance n'est pas en di-

rect, ce qui est moins intéressant, mais le système coûterait plus cher et on n'a pas les moyens. Je me pose la question de savoir si la priorité est vraiment d'engager 300 000 euros ainsi. Moi, je serais plutôt partisan de faire des travaux plus en profondeur sur les causes de l'insécurité. »

Isabelle Lassalle (RN)

« Je suis intervenue à de nombreuses reprises pour demander de la vidéo suite aux nombreuses incivilités constatées. Surtout que la police municipale travaille avec des horaires de fonctionnaires de la Poste, de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures, uniquement du lundi au vendredi. Il faut étendre leurs horaires. Quant aux caméras, elles sont d'abord un outil de dissuasion mais peuvent aussi constituer des preuves en cas de vol, d'agression ou d'incivilité. »

L'ANALYSE DE « SUD OUEST »

La vidéo-protection serait-elle rentable dans les mœurs ? En tout cas, une majorité de candidats ne voit plus guère de problème, alors qu'autrefois, cette question soulignait le clivage gauche / droite. Bien sûr, il reste encore des irréductibles, comme la France insoumise. Mais l'ex-socialiste Jonathan Muñoz est pour. Et pour cause : il a travaillé sur le projet avec Michel Gourinchas. Même s'il aurait pu user d'un « droit d'inventaire », le candidat reste dans la continuité. À droite, Jean-Hubert Lelièvre a un beau coup à jouer en avançant

que son camp avait déjà préconisé cette solution il y a six ans !

En réalité, ce qui différencie aujourd'hui les candidats, ce n'est pas le principe, mais les modalités de déploiement de la vidéosurveillance. En tout cas, le dispositif le plus haut de gamme (une surveillance en temps réel) est irréaliste à Cognac, en raison de son coût. Dès lors, il appartiendra au prochain maire soit de ralentir le déploiement, soit de l'accélérer et / ou l'étendre. Une vraie réflexion de proximité sur la sécurité d'une ville moyenne.

Serge Lebreton (LFI)

« Désormais, "Big Brother" vous guette. Nous sommes très inquiets de l'arrivée de la vidéosurveillance. Nous ne sommes qu'à Cognac, pas dans le 93. Il y a d'autres dépenses à faire, sur d'autres enjeux. Ça n'est que de l'affichage, car il y a peu de résultats. Ce système conduit à protéger certaines zones, en décalant la délinquance ailleurs. On satisfait quelques électeurs mais on perd la liberté. »

Jean-Hubert Lelièvre (LR)

« Je ne vais pas dire qu'on est contre, car mon parti avait proposé la vidéo-protection aux dernières municipales, où nous avions été caricaturés. Le plan de déploiement du maire est un peu léger : on est dans l'effet d'annonce, sans réflexion concertée pour être efficace. Les caméras sont un outil non négligeable pour assurer la quiétude dans certains quartiers et résoudre des affaires. Pour ma part, je pourrais accélérer le déploiement en fonction des finances et des demandes de la population. »

Jonathan Muñoz (div. gauche)

« Le projet de vidéo-protection part de mes réflexions en tant que directeur de cabinet que j'ai partagées aux élus. Nous avons armé les policiers municipaux en 2016, on les a dotés de caméras portatives cette année ; la vidéo-protection rajoute à la sécurité du domaine public. C'est un outil parmi d'autres pour répondre aux problématiques de sécurité. »

Une centrale solaire à Châteauneuf

ÉNERGIE La ville va voir l'arrivée d'une centrale solaire d'ici 2023. L'investissement est de l'ordre de 7 à 8 millions d'euros

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Samedi, le site du Bain des dames, à Châteauneuf-sur-Charente, accueillait la Fête du développement durable. L'occasion, pour les élus, de faire le point sur les initiatives en la matière. Et l'annonce la plus importante concerne la construction d'une centrale solaire à Châteauneuf. « La ville est déjà bien placée avec une centrale hydraulique. Elle sera encore mieux servie avec ce projet photovoltaïque », a assuré Pascal Belle, vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement durable.

C'est le site de l'ancienne décharge qui a été choisi, à la Perdrix rouge. « La réhabilitation de ce site nous tenait à cœur », commente le maire, Jean-Louis Levesque. « L'objectif était de se débarrasser de cette verrue. La décharge était la dernière de Calitom en Charente à ne pas avoir été retraitée. »

C'est donc Calitom, associé au Sdeg (Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente) et à Sergies (groupe énergies de la Vienne) qui se sont associés au sein de la SAS Sol'R Parc. C'est cette même structure publique qui a lancé la centrale de Ruffec.



La centrale sera à la fois sur le site de la décharge et sur les carrières, réhabilitées par Garandeau. PHOTO J.G.

L'investissement prévisionnel est pour l'heure de 7 à 8 millions d'euros.

La carrière réaménagée

La réalisation ne se fera pas avant 2023 car il faut réaménager les carrières. En effet, la centrale comportera 2 hectares de décharge et 8 de carrières. Garandeau doit remettre le site en état pour accueillir les panneaux solaires. Le permis devrait être déposé fin octobre. L'objectif est de produire 12 gigawatts par heure, soit l'équi-

valent de la consommation de 6 000 personnes (hors chauffage et eau chaude).

Voilà qui apporte de l'eau au moulin de Grand-Cognac. « L'Agglo élabore des actions sur six ans pour baisser la production de gaz à effet de serre et produire des énergies renouvelables », souligne Pascal Belle. Un plan de déploiement de bornes électriques est à l'étude, tout comme la réduction de 20 % des déchets ménagers. Le plan d'action de la collectivité sera précisément voté en février 2020.

Début des meetings pour les municipales

POLITIQUE Même si les municipales n'auront lieu qu'en mars 2020, ce mois de septembre correspond au début des grandes manœuvres pour certains candidats. Deux d'entre eux organisent des meetings cette semaine. Le tout premier est Jean-Hubert Lelièvre. Le candidat de droite invite ses soutiens à se réunir mercredi, à 19 heures, à la Salamandre. Le lendemain, au tour de Morgan Berger. L'agent immobilier, anciennement UMP mais aujourd'hui

sans parti, a loué l'Espace 3 000. Cette réunion publique de lancement de campagne se tiendra à 19 h 30.

« Les Agronautes » en ciné débat

DÉBAT Ce documentaire sur l'installation des agriculteurs est projeté à l'Avant-Scène ce soir

Le documentaire « Les Agronautes » sera diffusé ce soir au théâtre de l'Avant-Scène. Il suit les pérégrinations d'un paysan boulanger confronté aux affres d'une installation. Les lotissements et les zones commerciales ont grignoté l'espace agricole. L'administration est loin d'être une alliée.

« Notre film pointe l'incohérence et la complexité des règles et usages qui régissent le foncier agricole en zone périurbaine », détaille la réalisatrice Honorine Perino. Elle sera présente ce soir, à 19 h 30.

« Nous avons souhaité la faire venir pour participer au débat qui va suivre », commente Christophe Bayle, animateur de Terre de liens. L'association vise justement à simplifier l'installation des agriculteurs sur le territoire de Grand-Cognac. « Nous cherchons des terres pour le jour où des gens voudront vraiment s'installer, pour que les acteurs soient tous prêts. »

J. G.

« Les Agronautes », ce soir au théâtre à 19 h 30, suivi d'un débat. Entrée gratuite.



La réalisatrice du documentaire sera présente. CAPTURE D'ÉCRAN « SO »

La valse de la taxe des ordures ménagères

Lors de la réunion du conseil municipal, jeudi dernier, Didier Gois, le maire, a fait état du nouveau taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). En 2018, en effet, du fait d'une erreur d'interprétation par le Trésor public d'une délibération de l'Agglomération Grand-Cognac, désormais compétente en ce domaine, le taux de la TEOM avait été fixé à 10,68 %, alors qu'antérieurement il s'élevait pour Mesnac à 20,72 % en 2017 et 19,82 % en 2016.

Cette année, retour de bâton : la TEOM s'élève à 21,37 % pour Mesnac. Ce qui a provoqué des réactions d'incompréhension de la part de certains habitants et des entreprises locales. Il semble acquis que le taux sera amené à baisser au fil des années pour atteindre une base homogène pour l'ensemble de l'Agglomération.

Changements au gymnase

La commune a réalisé cette année « une grosse opération sur les fossés », selon le maire, et également des chemins. Le budget alloué a été atteint et respecté. Au gymnase de Vignolles, le panneau



Le maire et les élus lors du conseil municipal, jeudi. PHOTO P. BL

« 24 secondes » a été installé pour le basket et des lampes ont été changées. Un devis a été demandé pour une rénovation totale de l'électricité ainsi qu'une étude pour le chauffage, de façon à réduire les coûts de fonctionnement. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, les élus ont étudié un nouveau plan de circulation autour du gymnase. Il est envisagé que le seul accès au

gymnase se fasse désormais par la route des Fosses, RD55, en sens unique. La vitesse sera limitée à 30 km/h et la sortie se fera du côté de la salle des fêtes sur la RD85. Des panneaux seront installés. Leur respect et la vigilance de chacun seront la seule solution pour une circulation exempte de risque, principalement pour les enfants et les adolescents.

Pierre Barreteau

Un nouveau commandant

Jeudi matin, le lieutenant Nathalie Mion a officiellement pris le commandement des brigades de Jarnac et Rouillac qui comptent 21 militaires. Après le départ du lieutenant de gendarmerie Christophe Gaudillier, muté cet été à Carcassonne, le commandement a été confié au lieutenant Nathalie Mion, en service sur la circonscription depuis le 1^{er} août 2019.

La cérémonie de prise de commandement s'est déroulée en présence des élus locaux, départementaux, nationaux et des gendarmes des deux brigades. Elle a été présidée par le commandant de compagnie de Cognac, Richard Abdelahdi, et l'adjutant-chef, Philippe Eychenne, chef de brigade de Jarnac.

« Passionnée par la ruralité »

Le commandant Abdelahdi a brièvement rappelé le parcours du lieutenant. Native de Nancy, elle a d'abord exercé le métier de secrétaire de mairie. C'est à 31 ans qu'elle décide de se reconverter vers une profession qui l'attire. Après une formation à Chaumont, en 2002-2003, elle occupe ses premiers postes en Meurthe-et-Moselle.

En 2009, promue maréchal des logis-chef, elle exerce sa première prise de commandement, toujours en Lorraine, jusqu'en 2012. En 2013, elle intègre le groupe « instructeur » à l'école de gendar-



Nathalie Mion a officiellement pris le commandement des brigades de gendarmerie de Jarnac et Rouillac, jeudi. PHOTO S.C.

merie de Montluçon avant de rejoindre la région Centre-Val-de-Loire pour des raisons familiales, où elle est mutée à Orléans en tant que « régulateur chef de quart au Centre d'appels d'urgence » jusqu'en 2018. Elle se présente avec succès au concours d'officier issue du rang et exerce ses premières fonctions à Châteaudun.

« Attirée par l'ouest de la France, une belle région à découvrir avec mon époux muté à Saintes et mes quatre enfants, passionnée par la ruralité, je postule pour Jarnac », confie-t-elle, heureuse de

ces premières semaines en Pays du Cognac. Et d'ajouter : « J'aime les services de proximité qu'il faut respecter. En partenariat avec les élus locaux, j'espère apporter des réponses à la délinquance qui sévit dans nos villes et villages. J'adore œuvrer pour mon pays. »

Le commandant Abdelahdi a clos son propos ainsi : « Servez-vous de votre expérience. Vous êtes une manager, une ambassadrice de la gendarmerie aux côtés des élus et partenaires. Vous êtes mon relais, avec des missions parfois difficiles. »

Séverine Caillé